



# Forum National de l'apiculture du Liban

(BEYROUTH le 5 au 8 Mai 2015)

## Analyse de la chaîne de valeur miel en Algérie

Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Présentation « FFOM » a fait l'objet de consultation parmi les apiculteurs professionnels et acteurs de la filière en Algérie.

Présenté par Mr Hamzaoui. Med Apiculteur. Président ADAM BLIDA



Quelques statistiques sur le  
cheptel, la production et la  
consommation du miel en  
Algérie



L57gr de miel par habitant

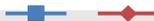
**Evolution de la production de miel en Algérie (Sce : FAOSTAT)**



40gr par habitant en 2011

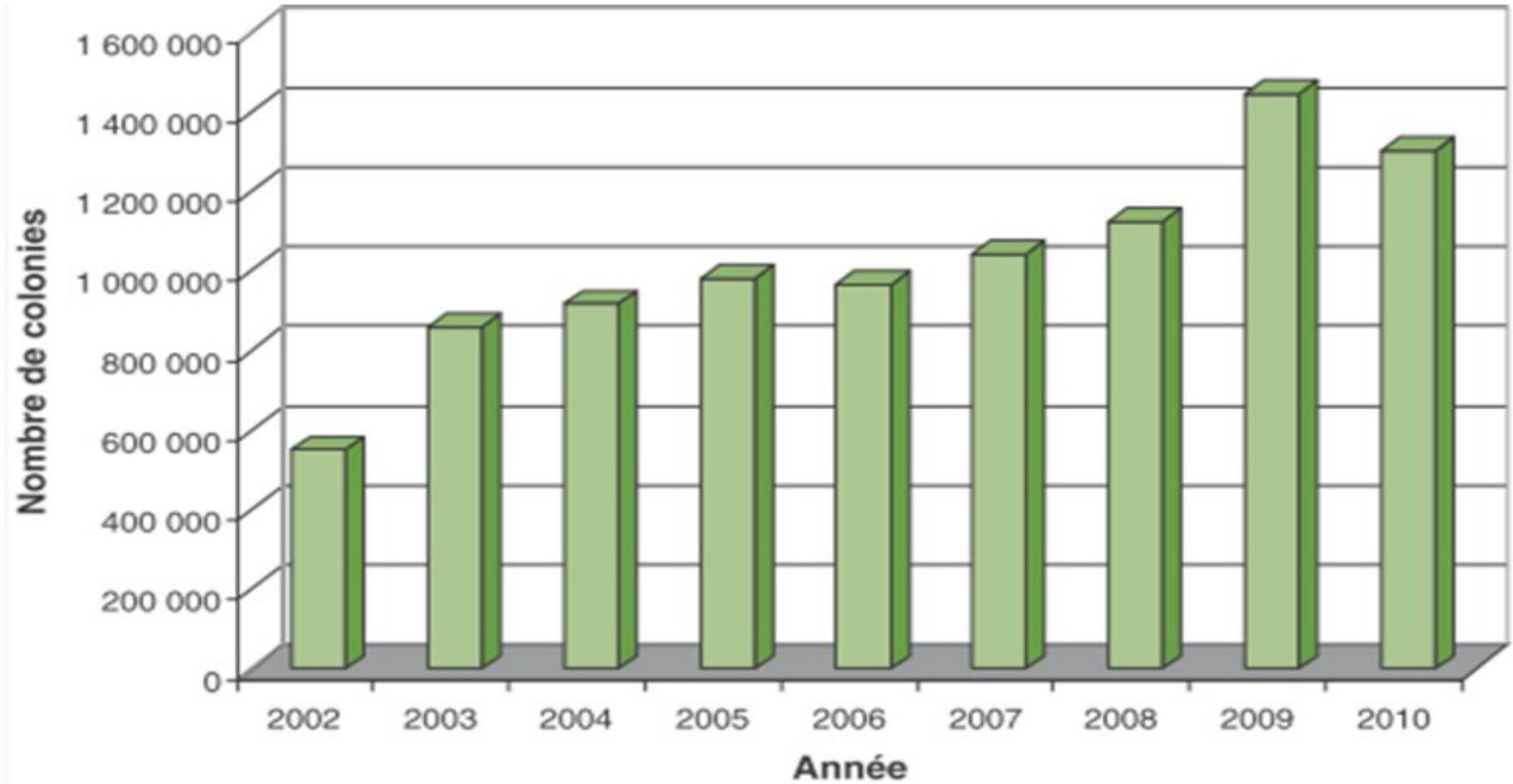
Evolution des importations de miel en Algérie (Sce : FAOSTAT)

## Production et importation de miels en Algérie





# 50% du cheptel est détenu par les professionnels



**Evolution du nombre de colonies en Algérie  
(Source : Nouredine Adjlane et al. (Université M'Hamed Bougara, 2012))**



# Forces

Rejet de la culture de la culpabilité, des idées de dommages fiscaux appréciables,

Ressources

Personnes

Innovations et idées (vision progressiste)

Qualité intrinsèque des produits, Capacité à innover, Réactivité, Flexibilité, Autonomie, Expérience client, Spécialisation





# Faiblesses

Les défis de la production agricole sont liés à des contraintes de gestion, de marketing et de services. Les défis de la production agricole sont liés à des contraintes de gestion, de marketing et de services.

**Innovations & idées**

**Personnes**

**Ressources**

Manque de réglementation appropriée, Protection de l'agriculture locale, Faible capacité de sélection,

Enfin, les applications de la médecine préventive, les traitements, prophylactiques,

**Finances**

**Marketing**

**Opération**

Les crédits bancaires sont plus élevés (le prix de revient des produits est plus élevé, car



# Opportunités

## **Politique et juridique**

- Dispositif de soutien de l'Etat,
- Formation, recherche...,
- Création d'emploi (créneau porteur).

## **Economique**

- Produit d'exportation,
- Marché local à grand potentiel,
- Plus-value des autres produits et services (gelée royale, pollinisation).



# Menaces

## Politique et juridique

- Les différents segments de la filière ne sont pas visibles pour organiser l'interprofession,
- Les organisations des apiculteurs (coopératives et associations) rencontrent des problèmes de gouvernance (la gestion, les processus de prise de décisions, le cadre légal et institutionnel, la structure interne, les capacités professionnelles, la capacité de négociation),



- Perte de cheptel importantes due aux intoxications par les pesticides,
- Perte des essences et espèces mellifères (déforestation, maladies, béton...),
- Certaines maladies menacent l'existence des espèces mellifères importantes (jujubier, eucalyptus...),
- Morcellement agricole (emplacements difficiles),
- Pas de suivi et évaluation de la filière,
- Pas de normes de qualité, pas de label de qualité,
- Absence de législation régissant l'activité apicole en Algérie.



## **Economique**

- › Introduction incontrôlée de reines et risque de perte de l'adaptation génique,
- › L'écoulement difficile des miels locaux,
- › Miel d'importation de faible qualité, bon marché, commerce déloyal,
- › Règlementation sanitaire peu appliquée,
- › Contrôles alimentaires réduits (fraudes),
- › Manque de promotion des produits nationaux au niveau local,
- › Marginalisation de la filière (production & commercialisation),
- › Vol de ruches,
- › Manque de culture associative.

## **Technologique**

- › Prix élevé (ou absence) des traitements sanitaires,
- › Problèmes climatiques (froid, sécheresse, inondations, feux de forêts),
- › Lutte contre la fraude difficile (manque de laboratoire),
- › Utilisation excessive et non contrôlée de produits phytosanitaires.



# Recommandations

## Au niveau de la production

- Améliorer la productivité (élevage intensif et sélection),
- Soutien aux pépinières de production de reines sélectionnées,
- Soutien au renouvellement du cheptel des apiculteurs,
- Améliorer l'encadrement et le suivi sanitaire du cheptel apicole



## Au niveau de la commercialisation

- Aides à l'exportation (niche porteuse),
- Produire un miel de qualité qui répond aux normes exigées par les pays importateurs,
- Organiser des salons et des foires pour faire connaître les miels de nos terroirs,
- Faire un travail de sensibilisation et d'éducation avec les établissements scolaires,
- Organiser les circuits de distribution de vente du miel avec les grandes surfaces,
- Améliorer la plus value des produits, promouvoir, labéliser,
- Harmoniser et actualiser la législation nationale sur les miels.



## **Au niveau de l'organisation de la filière**

- Définir les différents segments de la filière, pour assurer la traçabilité des produits et aboutir à l'organisation de l'inter profession,
- Appuyer l'initiative de la mise en place des groupements Professionnels (coopératives, GIC ...).

## **Au niveau de l'environnement**

- Favoriser le reboisement avec des espèces mellifères,
- Valoriser le rôle de pollinisation de l'abeille.
- Contrôler les produits nocifs à l'environnement et à l'abeille.



## **Au niveau institutionnel**

- Renforcer le partenariat public-privé (Les organisations des producteurs, qui exercent un rôle de services public doivent avoir la possibilité de signer un contrat programme avec l'Etat et obtenir un financement pour leurs adhérents dans le cadre du PNDA),
- Favoriser la concertation: Etat avec les acteurs de la filière,
- Renforcer les contrôles de la législation en vigueur (commercialisation, importation, du miel et des produits apicoles).



MERCI